

**DIPER**

Bourg-en-Bresse, le 3 novembre 2025

Affaire suivie par :  
Ludivine GONNET  
Tél : 04 74 45 58 96  
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

L'inspecteur d'académie  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de l'Ain

10, rue de la Paix  
BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les  
enseignants du premier degré public

S/C de mesdames les inspectrices et messieurs  
les inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet : Campagne de demande de congé parental et de réintégration des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public pour l'année 2025-2026**

**Références :**

- Code général de la fonction publique - Articles L.515-1 à L.515-10
- Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, art 52 à 56
- Décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics, art 21
- Décret n°2020-529 du 5 mai 2020 modifiant les dispositions relatives au congé parental des fonctionnaires et à la disponibilité pour élever un enfant

**Annexe :**

- Annexe 1 : Modalités de réintégration sur poste en cours d'année
- Annexe 2 : Tutoriel colibris

La présente note a pour objet de préciser les conditions d'octroi et de mise en œuvre de congé parental et de réintégration à l'issue pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré du département de l'Ain, pour l'année 2025-2026.

## **1- CADRE DES DEMANDES**

### **A. Conditions d'attribution**

Le congé parental est la position de l'enseignant qui est placé hors de son administration ou service d'origine pour élever son enfant.

Il est accordé, de droit, sur demande après :

- la naissance
- l'arrivée au foyer d'un enfant de moins de 16 ans adopté ou confié en vue de son adoption
- un congé de maternité ou paternité
- un congé d'adoption.

Le congé parental peut être accordé à l'un ou l'autre des parents ou aux deux. Il peut débuter, à tout moment, au cours de la période y ouvrant droit.

Un enseignant ayant bénéficié d'une période de congé parental ne peut bénéficier à nouveau, au titre du même enfant, d'une nouvelle période de congé parental s'il a repris son activité entre temps : toute réintégration fait perdre les droits au congé parental accordé au titre de l'enfant.

## **B. Durée**

Le congé parental est accordé par période de **2 à 6 mois renouvelables**.

Le congé parental prend fin :

<b>Enfant</b>	<b>Durée maximale du congé</b>
<b>Né du couple</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ au 3<sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant</li><li>▪ en cas de naissances de jumeaux, le congé parental peut-être prolongé jusqu'à l'entrée à l'école maternelle</li></ul>
<b>Adopté ou confié en vue de son adoption</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 3 ans à partir de la date d'arrivée au foyer d'un enfant âgé de moins de 3 ans</li><li>▪ 1 an à partir de la date d'arrivée au foyer d'un enfant âgé de plus de 3 ans et n'ayant pas encore atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire</li></ul>

Pour les naissances multiples d'au moins 3 enfants ou les arrivées simultanées d'au moins 3 enfants adoptés ou confiés en vue d'adoption, le congé parental peut être prolongé cinq fois, pour prendre fin au plus tard au sixième anniversaire du plus jeune des enfants.

Le titulaire du congé parental peut demander à ce que la période octroyée soit écourtée sans pouvoir la réduire à une durée inférieure à deux mois. L'enseignant devra formuler sa demande par courrier. Conformément aux dispositions du décret n°85-986 du 16 septembre 1985, l'article 54 prévoit qu'en cas de réintégration anticipée, celle-ci intervient dans les mêmes conditions que si le congé parental était arrivé à son terme (cf Annexe 1).

Lors d'une nouvelle naissance ou adoption intervenant pendant le congé parental, l'enseignant a droit, au titre de son nouvel enfant, à un nouveau congé parental pour une durée de trois ans, à compter de la naissance ou de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté.

## **C. Rémunération**

Pendant toute la durée du congé parental, aucune rémunération n'est due.

## **D. Procédure et calendrier**

Les délais de transmission varient en fonction de la demande :

- le congé parental initial doit être transmis au moins 2 mois avant le début du congé
- le renouvellement ou la réintégration doit être déposé au moins 1 mois avant l'expiration du congé parental en cours.

**La demande de congé parental initial, de renouvellement ou de réintégration à l'issue d'un congé parental devra être déposée via [le portail COLIBRIS](#)**

En l'absence de demande de renouvellement ou de réintégration dans les délais prévus, la réintégration de plein droit sera prononcée.

## 2- AFFECTATION ET MOBILITÉ

Les modalités de réintégration et de participation à la mobilité, à l'issue du congé parental, en fonction de la modalité d'affectation initiale et de la date de réintégration, sont précisées dans l'annexe 1.

L'enseignant affecté à titre définitif perd son poste à l'issue d'une période de 12 mois de congé parental consécutifs pour un même enfant.

Il bénéficiera cependant d'une priorité pour retrouver son poste dans le cadre du mouvement suivant sa réintégration. Dans le cas où celui-ci ne pourrait lui être proposé, l'enseignant sera affecté dans un poste qui lui sera géographiquement le plus proche (disposition issue de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique).

L'enseignant peut bénéficier, à sa demande, d'un entretien 4 semaines avant sa réintégration avec l'inspecteur ou l'inspectrice de circonscription, afin d'examiner les modalités de sa reprise de fonctions.

## 3- DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX PERSONNELS BÉNÉFICIAIRE DU CONGÉ PARENTAL

■ **Avancement et service effectif** : lorsque l'enseignant bénéficie d'un congé parental ou d'une disponibilité pour élever un enfant, il conserve au titre de ses deux positions, l'intégralité de ses droits à l'avancement, dans la limite d'une durée de cinq ans pour l'ensemble de la carrière (pour les périodes de congé intervenues depuis le 8 août 2019). Cette période de congé parental est assimilée à des services effectifs dans le corps.

■ **Retraite** : le fonctionnaire en position de congé parental n'acquiert pas de droit à la retraite (sous réserve des dispositions législatives ou réglementaires relatives aux pensions prévoyant la prise en compte de périodes d'interruption d'activité liées à l'enfant).

■ **Cumul d'activité** : le congé parental étant accordé pour élever un enfant, l'exercice d'une activité professionnelle est interdit pendant la durée du congé, à l'exception de l'activité d'assistant(e) maternel(le). L'agent doit préalablement en informer l'administration.



Pascal CLÉMENT

**ANNEXE 1 : MODALITÉS DE RÉINTÉGRATION SUR POSTE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE**

NATURE DU POSTE DÉTENU	DURÉE TOTALE DU CONGÉ PARENTAL	DATE DE RÉINTÉGRATION	MODALITÉ DE RÉINTÉGRATION APRÈS CONGÉ PARENTAL	PARTICIPATION OBLIGATOIRE AU PROCHAIN MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL
<b>POSTE À TITRE DÉFINITIF</b>	Inférieure à 12 mois	Jusqu'au 31 octobre 2025	Retour sur le <b>poste détenu à titre définitif</b>	NON
		À partir du 1er novembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Jusqu'à fin d'année scolaire</u></b> : affectation à <b>titre provisoire</b> sur un poste dans la circonscription d'origine ou proche du domicile en tant que titulaire remplaçant</li> <li>• <b><u>Au 1er septembre de l'année scolaire suivante</u></b> : réintégration sur le poste détenu à titre définitif</li> </ul>	NON
	Supérieure à 12 mois	À tout moment de l'année	Affectation à <b>titre provisoire</b> sur un poste dans la circonscription d'origine ou proche du domicile	OUI
<b>POSTE À TITRE PROVISOIRE</b>	Sans incidence	Jusqu'au 31 octobre 2025	Retour sur le poste détenu à titre provisoire	OUI
		À partir du 1er novembre 2025	Affectation à <b>titre provisoire</b> sur un poste dans la circonscription d'origine ou proche du domicile	OUI



# DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL OU DE RÉINTÉGRATION SUITE À UN CONGÉ PARENTAL

Formulaire dématérialisé

## TUTORIEL



**La demande de congé parental ou de réintégration suite à un congé parental  
devra être déposée via le portail Colibris, ce qui permettra :**

- ✓ un meilleur suivi et une traçabilité des demandes
- ✓ une amélioration du temps de réponse des demandes

## OBJECTIF

Ce document est à destination des agents souhaitant effectuer une demande de congé parental ou de réintégration suite à un congé parental

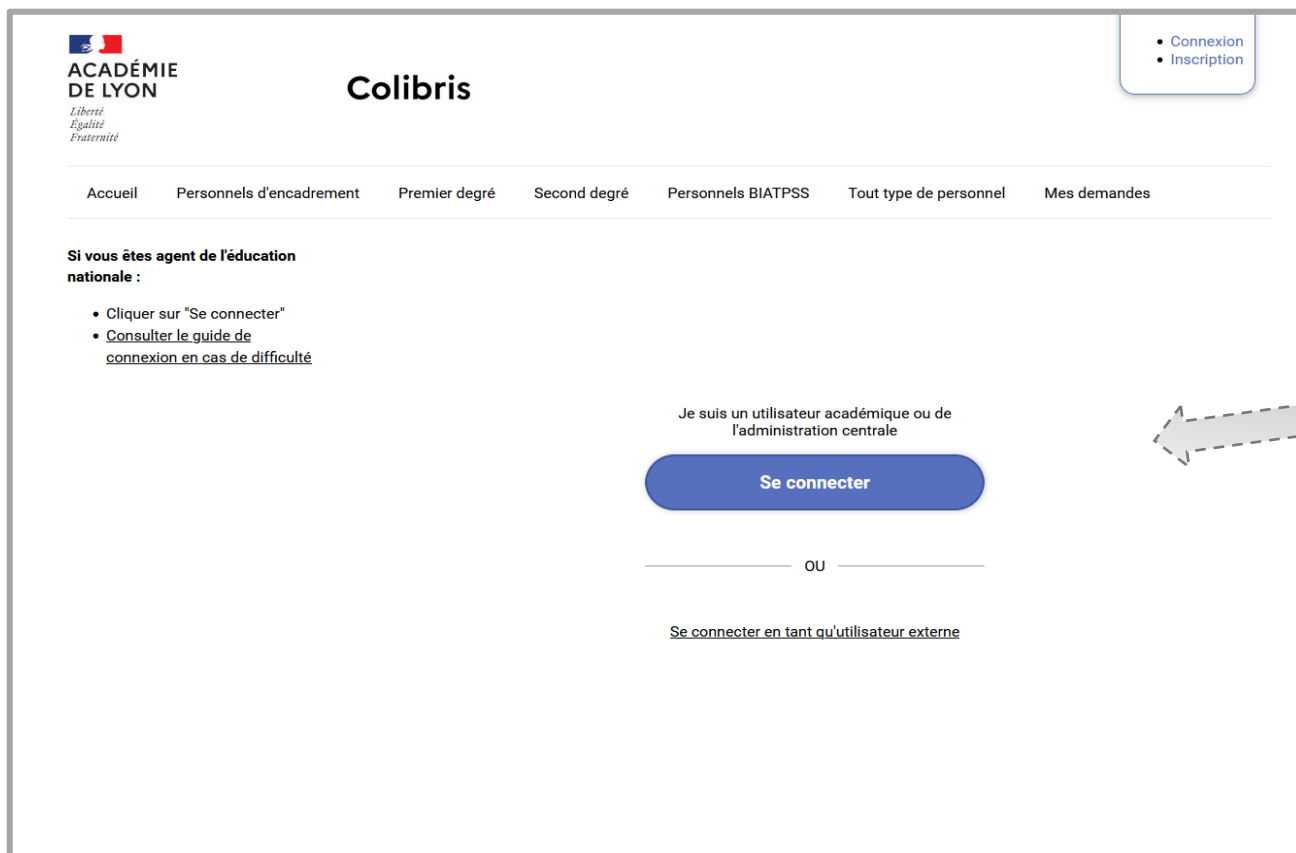
Il permet également de faciliter la prise en main de l'outil COLIBRIS et de sa fonctionnalité.

## Table des matières

- 1 - Se connecter à l'espace et accéder au formulaire - *Page 4 à 7*
- 2 - Renseigner le formulaire - *Page 8 à 15*
- 3 - Valider le formulaire - *Page 16*
- 4 - Récupérer le numéro de dossier et suivre ma demande - *Page 17*



# 1 – SE CONNECTER À L'ESPACE ET ACCÉDER AU FORMULAIRE



The screenshot shows the 'Colibris' login page. At the top left is the Académie de Lyon logo and the text 'ACADÉMIE DE LYON' and 'Liberté Égalité Fraternité'. The main title 'Colibris' is centered. A navigation menu includes 'Accueil', 'Personnels d'encadrement', 'Premier degré', 'Second degré', 'Personnels BIATPSS', 'Tout type de personnel', and 'Mes demandes'. A small box in the top right corner contains 'Connexion' and 'Inscription'. Below the menu, there is a section for 'Si vous êtes agent de l'éducation nationale :'. It lists two options: 'Cliquer sur "Se connecter"' and 'Consulter le guide de connexion en cas de difficulté'. In the center, there is a blue button labeled 'Se connecter' with the text 'Je suis un utilisateur académique ou de l'administration centrale' above it. Below the button, there is a horizontal line with 'OU' in the middle, and a link 'Se connecter en tant qu'utilisateur externe' below that.

Je me connecte et je m'enregistre  
avec mes identifiants  
académiques habituels





# 1 – SE CONNECTER À L'ESPACE ET ACCÉDER AU FORMULAIRE

Pour accéder à votre démarche, rendez-vous sur  
<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/>

Je clique sur « Premier degré »  
et  
« DSDEN 01 – PUBLIC »

The screenshot shows the Colibris portal interface. At the top left is the Académie de Lyon logo. The main header is 'Colibris'. A navigation menu includes 'Accueil', 'Personnels d'encadrement', 'Premier degré', 'Second degré', 'Personnels BIATPSS', 'Tout type de personnel', and 'Mes demandes'. The 'Premier degré' menu is open, showing options: 'DSDEN 01 - PUBLIC', 'DSDEN 42 - PUBLIC', 'DSDEN 69 - PUBLIC', and 'DSDEN 69 - PRIVE'. A dashed arrow points from the text box on the left to the 'DSDEN 01 - PUBLIC' option. Below the menu, there is a 'Se connecter' button and a link for 'Se connecter en tant qu'utilisateur externe'.



# 1 – SE CONNECTER À L'ESPACE ET ACCÉDER AU FORMULAIRE

Je clique sur le lien

« D01 – DIPER – DEMANDE DE  
CONGÉ PARENTAL... »

D01 - DIPER - Postes à profil - APPEL À CANDIDATURE 2025

D01 - DIPER - Postes à profil - APPEL À CANDIDATURE 2025 - PHASE COMPLÉMENTAIRE

### PRESTATIONS SOCIALES

RH - Demande de remboursement forfaitaire de cotisation PSC en santé

RH - Demande de versement du forfait mobilités durables

### TEMPS PARTIEL

D01 - DIPER - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL - CAMPAGNE 2025

Demandes de temps partiel

D01 - DIPER - TEMPS PARTIEL - REPRISE EN COURS D'ANNÉE

Demandes de temps partiel

### CONGÉ PARENTAL

D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUVELLEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL

Demandes de temps partiel

### CUMUL D'ACTIVITÉS

D01 - DIPER - DEMANDE DE CUMUL D'ACTIVITÉS

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

La page 1 « Accueil » s'affiche, décrivant les instructions de la démarche à suivre pour effectuer votre demande.

**Merci de bien vouloir prendre connaissance des documents à préparer en consultant la circulaire du congé parental.**

1

Je coche la case attestant que  
« J'ai pris connaissance  
des informations ci-dessus »

2

Je clique sur « Suivant » pour  
accéder à la suite du formulaire

### DO1 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL



1

2

3

4

5

Accueil

#### DO1 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL

**VOUS ALLEZ COMPLÉTER UNE DEMANDE INITIALE DE CONGÉ PARENTAL, DE RENOUELEMENT DE CONGÉ PARENTAL OU DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE D'UN CONGÉ PARENTAL**

Conformément à la circulaire portant sur le congé parental, les délais de transmission varient selon les demandes :

**Demande initiale de congé parental :** 2 mois avant le début du congé parental

**Renouvellement du congé parental :** 1 mois avant la fin du congé parental précédent

**Réintégration :** 1 mois avant le début de réintégration

*Information : en cas de réintégration à compter du 1er novembre, vous serez positionné(e) sur un poste de titulaire remplaçant(e) à titre provisoire dans votre circonscription d'origine jusqu'au 31 août. Vous réintégrez votre poste obtenu à titre définitif au 1er septembre de l'année scolaire suivante.*

Vous pouvez [consulter les informations relatives à la protection et à la conservation des données personnelles de ce formulaire.](#)

Veillez cocher la case ci-dessous pour confirmer que vous avez pris connaissance de ces éléments.

**J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et de la note départementale relative au congé parental. \***

les cases indiquant "\*" sont à remplir obligatoirement pour pouvoir poursuivre votre démarche



Suivant

Abandonner

1

2

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

1 2 3 4 5  
Identification

**D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL**

Nom \*  
Gonnet

Prénom \*  
Ludivine

Date de naissance \*  
20/01/2000

Mail académique \*  
Les informations liées à COLIBRIS sont envoyées sur votre messagerie académique (indiquée par défaut)

Ma situation administrative \*  
J'occupe un poste dans le 1er degré

Type de poste occupé \*  
Adjoint

Je suis nommé(e) à : \*  
 titre définitif (TPD)  
 titre provisoire (PRO)

Circonscription de rattachement \*  
0011288V Circonscription d'inspection du 1er degré de Bourg-en-Bresse 01000 BOURG EN BRESSE

Affectation actuelle (école de rattachement ou affectation principale)  
Saisir les premières lettres du nom de l'école, la commune, ou le RNE  
0010197J Ecole maternelle Charles Robin 01000 BOURG EN BRESSE

Précédent Suivant Abandonner

La page 2 « Identification » s'affiche :

**Mes informations personnelles**  
(mon nom de famille, prénom et mail académique) **sont pré-remplies.**  
**Je renseigne ma date de naissance**

J'indique mes informations administratives :  
- situation actuelle  
- type de poste occupé  
- affectation actuelle (établissement principal)  
- circonscription de rattachement  
- nomination

Je clique sur « Suivant »

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

Je précise mes informations administratives :

- 1 - **situation actuelle** : je choisis dans la liste déroulante ma situation
- 2 - **type de poste occupé** : je choisis mon poste actuel

1

Ma situation pour cette année scolaire \*

J'occupe un poste dans le 1er degré



Ma situation pour cette année scolaire \*

J'occupe un poste dans le 1er degré



J'occupe un poste dans le 1er degré

J'occupe un poste dans le 2nd degré

Je suis dans une autre situation administrative : disponibilité, congé parental, congé longue durée,...

2

Type de poste occupé \*

Adjoint



Type de poste occupé \*

Adjoint



Adjoint

Direction non déchargée

Direction déchargée

Titulaire remplaçant

Titulaire de secteur

Enseignement spécialisé RASED

Enseignement spécialisé ULIS

Conseiller pédagogique

Coordonnateur ULIS

Stagiaire

Autre poste

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

### Je demande \*

- un congé parental initial
- un renouvellement de congé parental
- ma réintégration à l'issue d'un congé parental



La page 3 : « Demande de congé parental ou de réintégration » s'affiche

Je coche la case de mon choix

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

### CONGÉ PARENTAL INITIAL

1

Je renseigne la date de début et  
de fin du congé parental souhaitée

2

Je renseigne le nom, prénom et  
la date de naissance de l'enfant

3

Je joins le justificatif demandé

4

Je clique sur « Suivant »

#### DO1 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL



**ATTENTION :** La demande de congé parental doit être comprise entre 2 mois et 6 mois (renouvelable jusqu'au 3ème anniversaire de l'enfant concerné)

Je demande \*

- un congé parental initial
- un renouvellement de congé parental
- ma réintégration à l'issue d'un congé parental

Date de début de congé parental initial \*

jj / mm / aaaa



Date de fin du congé parental initial \*

jj / mm / aaaa



Votre congé parental initial ne pourra débuter qu'à compter du : 09/02/2025 09:52

NOM de l'enfant \*

Prénom de l'enfant \*

Date de naissance \*

jj / mm / aaaa

Justificatif : âge de l'enfant \*

Joindre la copie de l'acte de naissance ou du livret  
de famille complet (parents + enfant concerné) en  
format pdf

Déposez un fichier ou cliquez pour en  
sélectionner un.

Précédent

Suivant

Abandonner

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

### RENOUVELLEMENT DE CONGÉ PARENTAL

1

Je renseigne les dates de renouvellement de congé parental

2

Je précise les dates antérieures de mon congé parental

3

Je renseigne le nom, prénom et la date de naissance de l'enfant

4

Je clique sur « Suivant »

#### D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL



**ATTENTION :** La demande de congé parental doit être comprise entre 2 mois et 6 mois (renouvelable jusqu'au 3ème anniversaire de l'enfant concerné)

Je demande \*

- un congé parental initial
- un renouvellement de congé parental
- ma réintégration à l'issue d'un congé parental

Renouvellement du congé parental du \*

jj / mm / aaaa

Jusqu'au \*

jj / mm / aaaa

Précisez les dates antérieures du congé parental, du \*

jj / mm / aaaa

Précisez les dates antérieures du congé parental, jusqu'au \*

jj / mm / aaaa



Votre renouvellement de congé parental ne pourra être prise en compte qu'à partir du

NOM de l'enfant \*

Prénom de l'enfant \*

Date de naissance \*

jj / mm / aaaa

Précédent

Suivant

Abandonner



## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

### RÉINTÉGRATION À L'ISSUE D'UN CONGÉ PARENTAL

1

Je précise les dates antérieures  
de mon congé parental

2

Je précise la date de réintégration

3

Je choisis ma quotité de reprise

4

Je clique sur « Suivant »

#### D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL

Je demande \*

- un congé parental initial
- un renouvellement de congé parental
- ma réintégration à l'issue d'un congé parental

Précisez les dates antérieures du congé parental, du \*

jj / mm / aaaa

Précisez les dates antérieures du congé parental, jusqu'au \*

jj / mm / aaaa



1 Votre réintégration à l'issue du congé parental ne pourra être prise en compte qu'à partir du 10/01/2025 09:53

Réintégration à compter du : \*

La date de réintégration doit correspondre au lendemain de la date de fin du congé parental

jj / mm / aaaa

Je sollicite ma reprise à \*

- temps complet
- temps partiel à hauteur de 50%
- temps partiel à hauteur de 75%



Information - Reprise à temps partiel

En cas de reprise à temps partiel, merci de déposer votre demande via le formulaire colibri "Temps partiel - Reprise en cours d'année"

Précédent

Suivant

Abandonner

## 2 – RENSEIGNER LE FORMULAIRE

Métiers du XXI<sup>e</sup> siècle  
COLIBRIS  
L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

1 2 3 **4** 5  
Engagement

**D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL**

Je sollicite un entretien téléphonique à ma réintégration auprès de l'inspecteur(trice) de circonscription \*

Oui  
 Non

Je soussigné(e) Gonnet Ludivine, déclare sur l'honneur :

transmettre ma demande de reprise à temps partiel dans les délais prévus \*

l'exactitude des informations données \*

avoir pris connaissance de la note départementale relative au congé parental \*

fournir à la division des personnels tout changement d'adresse (postale ou courriel) ou de situation familiale, pendant la période de congé parental \*

Fait à \*

Le \*  
11/12/2024

Précédent Suivant Abandonner

La page 4 : « Engagement » s'affiche

1

Je coche si je souhaite un entretien téléphonique

2

Je réponds obligatoirement aux différentes questions

3


Je clique sur « Suivant »

## 3 – VALIDER LE FORMULAIRE

La page 5 : « Validation » s'affiche

J'effectue une relecture du  
contenu de mes saisies  
et  
je clique sur « Valider »

**D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL**

 Vérifiez le contenu du formulaire puis cliquez sur « Valider ».

**ACCUEIL**

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et de la note départementale relative au congé parental.

**IDENTIFICATION**

Nom  Prénom

Date de naissance

Mail académique

Ma situation administrative  Type de poste occupé

Je suis nommé(e) à :

Circonscription de rattachement

Affectation actuelle (école de rattachement ou affectation principale)

**DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL OU DE RÉINTÉGRATION**


Je demande

Précisez les dates antérieures du congé parental, du  Précisez les dates antérieures du congé parental, jusqu'au

Réintégration à compter du :

Je sollicite ma reprise à

**Information - Reprise à temps partiel**

 En cas de reprise à temps partiel, merci de déposer votre demande via le formulaire colibri "Temps partiel - Reprise en cours d'année"

**ENGAGEMENT**

Je sollicite un entretien téléphonique à ma réintégration auprès de l'inspecteur(trice) de circonscription

Je soussigné(e) Gonnet Ludivine, déclare sur l'honneur :

transmettre ma demande de reprise à temps partiel dans les délais prévus

l'exactitude des informations données

avoir pris connaissance de la note départementale relative au congé parental

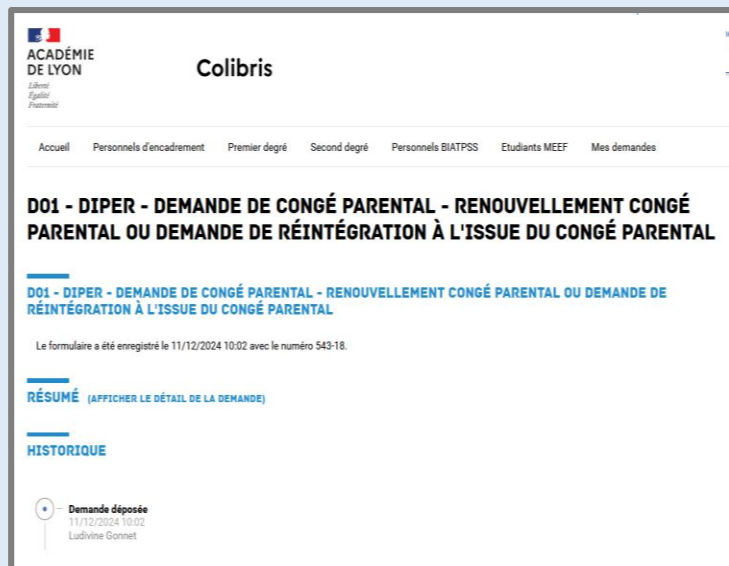
fournir à la division des personnels tout changement d'adresse (postale ou courriel) ou de situation familiale, pendant la période de congé parental

Fait à  Le

## 4 – RÉCUPÉRER LE NUMÉRO DE DOSSIER ET SUIVRE MA DEMANDE

Lorsque vous validez l'envoi du formulaire :

- ✓ Une page récapitulative apparaît pour vous confirmer que votre demande est bien enregistrée
- ✓ Le formulaire est enregistré avec un numéro de dossier (dans mes demandes sur le portail Colibris) :
  - il facilite les échanges avec le service
  - il permet de suivre et/ou modifier votre demande



The screenshot shows the Colibris portal interface. At the top left is the Académie de Lyon logo. The main header reads 'Colibris'. Below this is a navigation menu with items: Accueil, Personnels d'encadrement, Premier degré, Second degré, Personnels BIATPSS, Etudiants MEEF, and Mes demandes. The main content area displays the title of the request: 'D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL'. Below the title, there is a link to the request details. A message states: 'Le formulaire a été enregistré le 11/12/2024 10:02 avec le numéro 543-18.' At the bottom, there are buttons for 'RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)' and 'HISTORIQUE'. A status indicator at the bottom left shows 'Demande déposée' on 11/12/2024 10:02 by Ludvine Gonnat.

- ✓ Un mail contenant le numéro de votre demande sera automatiquement envoyé à votre adresse professionnelle



Bonjour,

Vous venez de déposer une demande sur le formulaire D01 - DIPER - DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL - RENOUELEMENT CONGÉ PARENTAL OU DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À L'ISSUE DU CONGÉ PARENTAL.

Votre demande n° 543-18 a bien été prise en compte. Votre dossier est en cours d'instruction par le service gestionnaire.

Vous pouvez consulter le suivi de votre demande en suivant ce lien :

<https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/d01-diper-demande-de-conge-parental-renouveaulement-conge-parental-ou-demande-de-reintegration-a-lissue-du-conge-parental/18/>

Cordialement,

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter à la  
Division des Personnels de l'Ain :

**Ludivine GONNET**  
Par téléphone au 04.74.45.58.96  
Par mail à l'adresse [ce.ia01-diper@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia01-diper@ac-lyon.fr)